



**HAL**  
open science

# Les couleurs du poison. La (dé)coloration des corps dans les écrits de vénénologie du Moyen Âge latin

Franck Collard

## ► To cite this version:

Franck Collard. Les couleurs du poison. La (dé)coloration des corps dans les écrits de vénénologie du Moyen Âge latin. Franck Collard; Évelyne Samama. Le corps polychrome couleurs et santé. Antiquité, Moyen Âge, Époque moderne, L'Harmattan, pp.67-77, 2018. hal-02366015

**HAL Id: hal-02366015**

**<https://hal.parisnanterre.fr/hal-02366015v1>**

Submitted on 15 Nov 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

## LE CORPS POLYCHROME : COULEURS ET SANTÉ

Antiquité, Moyen Âge, Époque moderne

Miser sur la couleur pour étudier l'histoire des corps permet d'explorer des systèmes de représentation d'une grande richesse et d'une forte cohérence, fussent-ils devenus totalement obsolètes aujourd'hui. Après avoir aimanté l'attention des médecins qui surinvestirent parfois sur elle dans les temps anciens, la « chromie » corporelle aux infinies variations ouvre aux chercheurs d'aujourd'hui un vaste champ de réflexion. Les contributions ici réunies en parcourent les principaux espaces, au moyen d'approches variées et complémentaires.

Divisé en trois sections, le propos s'interroge sur les modes de signification de la couleur corporelle. Puis il explore les aspects pathologiques et physiologiques des maladies, des tempéraments ou des affects « colorants » ou « décolorants », ainsi que les raisonnements tenus pour expliquer ces manifestations chromatiques. Enfin est présenté l'imaginaire des couleurs corporelles, manifesté par des textes et des images largement conditionnés par des valeurs symboliques.

Le colloque s'est tenu à l'université de Versailles – Saint-Quentin-en-Yvelines, à Paris et à Nanterre les 14, 15 et 16 mars 2018 avec le soutien de la Maison des Sciences de l'Homme (MSH) Paris-Saclay, de deux laboratoires : le CHiSCO (université de Paris-Ouest – Nanterre) et DyPaC (université de Versailles – Saint-Quentin-en-Yvelines), et de l'École doctorale (ED 395) de l'université de Paris-Nanterre. La MSH Paris-Nord et l'École doctorale ont permis, de surcroît, la publication de ces actes.

Textes de

Marie ASCHEHOUG-CLAUTEAUX  
Mireille AUSÉCACHE  
Thierry BARDINET  
Élisabeth BELMAS  
Isabelle BOEHM  
Franck COLLARD  
Anne-Marie FAVREAU-LINDER  
Alessia GUARDASOLE  
Bertha GUTIERREZ-RODILLA  
Vivien LONGHI  
Maaïke van der LUGT  
Laetitia MARCUCCI  
Cristina MARINAS

Laurence MOULINIER-BROGI  
Iris NAGET  
Sarah PECH-PELLETIER  
Stanis PEREZ  
Antoine PETIT  
Johan PICOT  
Ivan RICORDEL  
Joëlle RICORDEL  
Myriam ROLLAND-PERRIN  
Agnès ROUVERET  
Evelyne SAMAMA  
Catherine VÉRON-ISSAD

Illustration de couverture : Barthélemy l'Anglais, *Livre des propriétés des choses*, Paris, BnF, ms. fr. 135, f. 91r. © BnF.

ISBN : 978-2-343-15931-7  
39 €



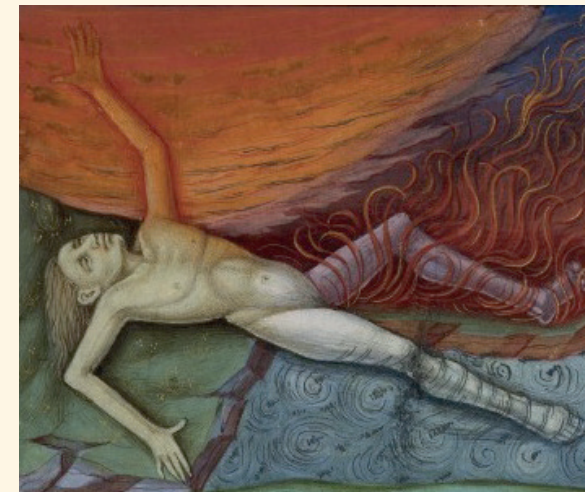
Sous la direction de  
Franck COLLARD  
et Évelyne SAMAMA

LE CORPS POLYCHROME : COULEURS ET SANTÉ  
Antiquité, Moyen Âge, Époque moderne

Sous la direction de  
Franck COLLARD  
et Évelyne SAMAMA

# LE CORPS POLYCHROME COULEURS ET SANTÉ

Antiquité, Moyen Âge, Époque moderne



H

L'Harmattan

# LE CORPS POLYCHROME COULEURS ET SANTÉ

Antiquité, Moyen Âge,  
Époque moderne

## **Rencontres d'histoire de la médecine, des pratiques et des représentations médicales dans les sociétés anciennes**

### **Publications précédentes :**

***Air, miasmes et contagion. Les épidémies dans l'Antiquité et au Moyen Âge***, études réunies par D. Quérueu, É. Samama et S. Bazin-Tachella, Langres : D. Guéniot, juin 2001, 198 pages, ISBN 2-87825-208-X

***Le corps à l'épreuve. Poisons, remèdes et chirurgie : aspects des pratiques médicales dans l'Antiquité et au Moyen Âge***, études réunies par Fr. Collard et É. Samama, Langres : D. Guéniot, juillet 2002, 192 pages, ISBN 2-87825-233-0

***Mires, physiciens, barbiers et charlatans. Les marges de la médecine de l'Antiquité au XVI<sup>e</sup> siècle***, études réunies par Fr. Collard et É. Samama, Langres : D. Guéniot, mars 2004, 180 pages, ISBN 2-87825-277-2

***Pharmacopoles et apothicaires, les « Pharmaciens » de l'Antiquité au Grand Siècle***, études réunies par Fr. Collard et É. Samama, Paris : L'Harmattan, août 2006, 196 pages, ISBN 978-2-296-01061-X

***Handicaps et sociétés dans l'histoire. L'estropié, l'aveugle et le paralytique***, études réunies par Fr. Collard et É. Samama, Paris : L'Harmattan, mars 2010, 226 pages, ISBN 978-2-296-11443-2

***Dents, dentistes et art dentaire. Histoire, pratiques et représentations Antiquité, Moyen Âge, Ancien Régime***, études réunies par Fr. Collard et É. Samama, Paris : L'Harmattan, décembre 2012, 370 pages, ISBN 978-2-336-29012-6

***Poux, puces, punaises, la vermine de l'homme. Découverte, descriptions et traitements, Antiquité, Moyen Âge, Époque moderne***, études réunies par Fr. Collard et É. Samama, Paris : L'Harmattan, décembre 2015, 408 pages, ISBN 978-2-343-07898-4

Franck COLLARD et Évelyne SAMAMA (dir.)

# LE CORPS POLYCHROME COULEURS ET SANTÉ

Antiquité, Moyen Âge,  
Époque moderne

L'Harmattan

## Comité de lecture pour le présent ouvrage :

Nicoletta Palmieri et Antoine Pietrobelli

Maria Sorokina

François Zanetti

---

## Edition, mise en page et maquette :

Franck COLLARD et Évelyne SAMAMA



© L'Harmattan, 2018

5-7, rue de l'École-Polytechnique – 75005 Paris

[www.editions-harmattan.fr](http://www.editions-harmattan.fr)

ISBN : 978-2-343-15931-7

EAN : 9782343159317

## Les couleurs du poison. La (dé)coloration des corps dans les écrits de vénérologie du Moyen Âge latin

Franck COLLARD<sup>1</sup>

« Lui qui était blanc comme fleur, le voilà maintenant tout noir »<sup>2</sup>. Ainsi un poème rapportant l'histoire d'Henri VII, comte de Luxembourg et empereur, décrit l'effet du venin censé avoir fait périr le souverain germanique en août 1313. Le chroniqueur d'Arras Jacques du Clercq assure au siècle suivant que, avant que le roi de Hongrie Lancelot – ou Ladislas – ne trépassât, en 1457, empoisonné lors d'un repas, il « devint pasle et depuis verd comme herbe »<sup>3</sup>. Ce genre de mention de *mutatio coloris* abonde dans les sources narratives qui relatent des *toxicationes*. Les archives judiciaires en présentent aussi : « trouvée enflée et reluisant et rouge par le ventre »<sup>4</sup>, une tante à héritage laisse une dépouille marquée par des signes d'empoisonnement, d'où un procès devant le parlement de Paris en 1404.

La documentation explorée ici sera d'une autre sorte. Le propos s'appuiera sur un certain nombre d'écrits sur les poisons, composés en Occident à partir de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Type d'ouvrages très divers par leur taille et leur traitement du sujet, mais ayant comme points communs le *venenum* en tant que tel, les *venena* dans leur diversité et, pour objectif déclaré, l'exposition des moyens d'y obvier ou d'y remédier, ces textes auxquels on peut donner le nom générique de *Giftschriften*, par référence aux *Pestschriften* édités il y a un siècle par Karl Sudhoff, ressortissent nettement au domaine des écritures médicales. Excepté le premier auteur, Juan Gil de Zamora<sup>5</sup>, frère franciscain de Castille, tous les autres sont des docteurs en médecine, italiens dans leur grande majorité, attachés fréquemment à un puissant ou à une université<sup>6</sup>.

La réflexion s'organisera autour de l'interrogation suivante : centrale dans les traités des urines<sup>7</sup>, la question de la couleur occupe-t-elle aussi une place importante dans les traités des poisons ? Quelle consistance a son traitement, quel lexique, quelles sources, quelles doctrines, quelle utilité et quelles finalités ?

---

<sup>1</sup> Professeur d'histoire médiévale à l'Université Paris Nanterre, EA 1587 – CHiSCO.

<sup>2</sup> SIMON DE MARVILLE, *Vœux de l'Épervier*, ed. Karl Georg Wolfram, François Bonnardot, Metz : Druckerei der Lothringer Zeitung, 1895, v. 504.

<sup>3</sup> JACQUES DU CLERCQ, *Mémoires*, III, 31, ed. Jean-Alexandre Buchon, Paris : Desrey, 1838, p. 107.

<sup>4</sup> AnF, Parlement criminel, X<sup>2</sup>A 14, 4 décembre 1404, f. 215.

<sup>5</sup> Juan Gil de Zamora, *Liber contra venena et animalia venenosa*, ed. Candida Ferrero Hernandez, Barcelone : Reial Acadèmia de bones Lletres, 2009.

<sup>6</sup> Sur le genre, voir en dernier lieu Franck COLLARD, *Les écrits sur les poisons. Typologie des sources du Moyen Âge occidental*, fascicule 88, Turnhout : Brepols, 2016.

<sup>7</sup> Laurence MOULINIER, *L'uroscopie au Moyen Âge. « Lire dans un verre la nature de l'homme »*, Paris : Champion, 2012, p. 148-166.

## La place et l'emplacement donnés aux couleurs par les *Giftschriften*

La *materia veneni* au centre des ouvrages considérés incorpore la question de la couleur à plusieurs titres qui sont à rappeler brièvement. D'abord au titre des corps toxiques, minéraux, végétaux, animaux, souvent dotés de caractéristiques chromatiques qui ne sont pas indifférentes au propos du jour, car elles peuvent passer de la substance empoisonnante au corps empoisonné<sup>8</sup>. Ensuite au titre de détecteurs réagissant chromatiquement à la présence ou au contact du venin. Enfin, et c'est celui qui nous retiendra, au titre des créatures humaines, qu'il serait imprudent de limiter aux seuls empoisonnés.

Dans les écrits consultés, très rare est l'absence de mentions chromatiques, hormis les textes très brefs à vocation exclusivement antidotaire. Mais rares aussi sont les passages amples. Le traité de Juan Gil de Zamora n'ignore pas les couleurs, mais sans y faire abondamment référence<sup>9</sup>. Écrit le plus fameux du genre, le *De venenis* de Pietro d'Abano composé vers 1316 traite de 75 poisons. Six seulement font l'objet de considérations sur la couleur de l'empoisonné<sup>10</sup>. L'ouvrage dû au médecin de Sienne Francesco Casini en 1375 prétend faire le tour des *venena* de la Création en 139 notices. Une trentaine comprend des observations chromatiques<sup>11</sup>. Entre un sixième et un quart des notices se préoccupent donc de la couleur du corps dans ces deux importants ouvrages du XIV<sup>e</sup> siècle. Au siècle suivant, les choses restent les mêmes. Au sein du volume massif de Sante Ardoini de Pesaro (rédigé vers 1425), les livres II à IV sur les poisons d'ingestion issus des trois règnes (115 chapitres en tout) abordent les effets

---

<sup>8</sup> Voir le traité des poisons de Maïmonide dans la traduction d'Armangaud Blaise (Maimonides, *On Poisons and the Protection against Lethal Drugs, a New Parallel Arabic-English Translation by Gerrit Bos with Criticle Editions of Medieval Hebrew Translations by Gerrit Bos and Medieval Latin Translations by Michael R. Mc Vaugh*, Provo : Brigham Young University Press, 2009, p. 157 : il faut se méfier des mets ayant une couleur insolite comme les champignons de couleur noire ou verte.

<sup>9</sup> Zamora, *Liber contra venena*, ed. cit. supra note 5, par exemple, X, 1 sur le changement de teint provoqué par l'ingestion d'une grenouille (p. 147).

<sup>10</sup> Pietro d'Abano, *De venenis eorumque remediis*, Padoue, 1473, ch. 15, céruse : *Ille cui data fuerit in potu cerussa patietur vomitum album ut cerussa et habebit dentes nigros...*; ch. 17, plomb brûlé : *eius labia et lingua plumbina sunt*; ch. 18, lazurite, minium et cinabre : *in vomitu discernetur per colorem unumquodque ipsorum*; ch. 26, suc ou fruit ou racine de mandragore : *ruborem in facie et oculis... patietur*; ch. 32, suc d'aconit, *denigrationem*, au milieu de bien d'autres effets, ce qui noircit n'est pas précisé; ch. 58, sur les morsures ou piqûres d'animaux venimeux, la *denigratio* de l'endroit atteint signe la perniciosité de la bête, *quando inceperit locus denigrari aut putrefieri, erit signum quod punctura fuerit animalis perniciosi*; ch. 66, cantharides, qui en a pris a des mictions sanglantes (*mictum sanguinis*).

<sup>11</sup> Francesco Casini, *Liber de venenis*, BnF, ms. lat. 6979, f. 33r (litharge), 34r (céruse), 38v (*cornua spice*), 46r (*tesitie*), 51v (herbe tue-loup), 55v (opium), 56r (*nux methel*), 59r (*uva vulpis*), 60v (champignons vénéneux), 62r (cantharide), 63r (lièvre marin), 64r (salamandre), 64v (grenouille lacustre), 66r (fiel de léopard), 66v (sang de taureau et sueur de bêtes venimeuses), 75r (piqûre de scorpion), 78v (serpent *yrundo*), 81r (hydre), 81v (vipère), 92r (morsure de chat), 92v (morsure de belette), 93r (morsure de petite belette), 93v (morsure de scorpion champêtre), 94r (morsure d'algerach), 95r (piqûre de sauterelle), 97r (piqûre de bête proche du scorpion), 98r (piqûre d'alcanuta), 99v (morsure de salamandre).



chromatiques des *venena* pour une vingtaine d'entre eux<sup>12</sup>. Vers 1455, Gian Martino Ferrari de Parme les mentionne à une dizaine de reprises au moins<sup>13</sup>. La couleur n'indiffère pas les auteurs sans être omniprésente.

Les mentions de couleurs interviennent à deux grands moments des traités considérés. C'est d'abord dans les parties sur le *venenum* en général que viennent les éléments de couleur. Le traité de Sante Ardoini les aborde dès les chapitres 3 et 5 de son premier livre<sup>14</sup>. C'est ensuite et surtout dans chacune des notices traitant des *venena* particuliers, comme les sommaires comptages indiqués ci-dessus le laissaient penser.

Concernant les *venena* particuliers, les auteurs parlent des couleurs au titre des *signa*, parfois à celui des *accidentia* engendrés par l'empoisonnement, avec une forte proximité des deux notions, même si celle d'*accidentia* regarde plus les lésions corporelles tandis que celle de *signa* concerne davantage les marques, nuisibles ou non, imprimées au corps par le poison. L'expression de cette proximité se retrouve chez Sante Ardoini dont la rubrique *signa* de chacune des notices de l'*Opus de venenis* reprend la même formule : *signa assumptionis eius sunt accidentia prenarrata*. Guillaume de Marra, auteur d'un long traité dédié au pape Urbain V en 1362, traite quant à lui des couleurs du corps toujours à la section *accidentia*<sup>15</sup>.

Dans le cas des mentions faites à titre général, les *signa* colorés (il n'est jamais question d'*accidentia*) interviennent à deux titres. Les deux premiers ne sont pas étonnants : il s'agit de décrire la coloration ou la décoloration prises par le corps d'une victime du poison quel qu'il soit<sup>16</sup>. Le deuxième titre est plus surprenant. Situées dans les sections préventives et préservatives de quelques *Giftschriften*, des considérations signalent voire expliquent la *mutatio coloris* de ceux qui s'appêtent à commettre un empoisonnement. Guillaume de Marra indique au début de son traité qu'il faut scruter les visages des suspects pendant la crédençe (ou *proba*, c'est-à-dire le test des mets et boissons servis<sup>17</sup>) pour voir s'ils changent de couleur<sup>18</sup>. Sante Ardoini lui consacre le second point du 8<sup>e</sup> chapitre de son premier livre, chapitre intitulé *De praecognitione eorum qui intendunt exhibere venenum*. Pietro Tommasi, dans son ouvrage écrit en 1437 à destination du pape Eugène IV, aborde plus furtivement le sujet en reprenant simplement de Marra cette citation tirée d'Ovide : *difficile est crimen non*

<sup>12</sup> Sante Ardoini, *Opus de venenis*, Venise, 1492 : f. 19r, 22v, 23r, 27r, 27v, 32r, 33r, 36r, 37v, 38r, 38v, 40r, 40v, 43r, 44r, 44v, 47v, 48r, 50v.

<sup>13</sup> Gian Martino Ferrari de Parme, *De vitandis venenis et eorum remediis libellus*, BnF, ms. lat. 6980 : f. 22v, 30v, 39r, 40r, 44v, 47r, 50r, 52v, 56v, 58r.

<sup>14</sup> Voir *supra* note 11.

<sup>15</sup> Guillaume de Marra, *Sertum papale de venenis*, BM Metz, ms 282.

<sup>16</sup> Zamora, *op. cit. supra* note 5, XII, 3 : *De signis venenosorum cognoscendis*, p. 184-185.

<sup>17</sup> Sur ces précautions et les objets utilisés, voir Franck COLLARD, *Le Crime de poison au Moyen Âge*, Paris : PUF, 2003, ch. 2, p. 82 et sv.

<sup>18</sup> Marra, *op. cit. supra* note 15, f. 3 v : *eorum vultus sepe aut fixe aspiciendi sunt tempore quo fuit credencie si a colore solito permutantur*.

*prodere vultu* : une *mutatio ad pallorem aut ruborem* s'empare en effet des visages des mal intentionnés au moment fatidique de la *praegustatio*<sup>19</sup>.

## Quelles sources ?

Comme dans toute la littérature savante de ce temps, la majeure partie des données des écrits sur les poisons afférentes aux couleurs corporelles repose sur les autorités consacrées par la tradition. Deux sources antiques fournissent principalement les éléments concernant les effets chromatiques du poison en général. Le 6<sup>e</sup> livre de la *Materia medica*, attribué abusivement à Dioscoride, inclut parmi les nombreux symptômes d'empoisonnement rougissement et palissement<sup>20</sup>. Le 6<sup>e</sup> livre du *De locis affectis* de Galien mentionne la *mutatio coloris* affectant tout individu mort empoisonné. Toutefois, il n'est pas cité explicitement par nos auteurs, alors que Gui de Chauliac donne *in extenso* dans sa *Grande chirurgie* le passage du médecin grec<sup>21</sup>. C'est que les docteurs « vénénologues » ne se placent pas comme Galien dans une perspective *post mortem*. Mais ils ont assurément à l'esprit les propos galéniques selon lesquels noircissement, lividité ou variation de couleur signent une *toxicatio* qu'ils évitent simplement de présenter en des termes d'autopsie assez peu optimistes.

Les sources arabes apportent évidemment aussi leur lot de données aux auteurs, non pas tant les textes spécialisés que les sommes générales. Le *Continens* de Rhazès indique les effets du poison puis les signatures d'une série de 56 *venena* et les couleurs tiennent une belle part<sup>22</sup>. Le *Tractatulus de venenis* d'Averroès fournit également quelques indications<sup>23</sup>, mais c'est sans surprise le *Canon* d'Avicenne qui est le plus sollicité, explicitement ou non<sup>24</sup>. Casini introduit nombre de notations chromatiques par *secundum Avicennam*, par exemple à propos des *signa* colorés de la céruse ou de la sueur de bête<sup>25</sup>.

Viennent enfin les sources latines. Les traités des poisons occidentaux s'abreuve largement aux ouvrages traduits ou écrits par Constantin l'Africain à la fin du XI<sup>e</sup> siècle et aux sommes de médecine du XIII<sup>e</sup> siècle et du début du XIV<sup>e</sup> qui abordent plus ou moins largement la question du

---

<sup>19</sup> Pietro Tommasi, *Consilium de universalis preservatione contra venena pro Eugenio IV*, ed. Djalma Vitali, Rome : Istituto di storia della medicina dell'università di Roma, 1963, p. 10.

<sup>20</sup> Dioscoride, *Materia medica*, éd. gréco-latine de Cologne, 1529, p. 702.

<sup>21</sup> Galien, *De locis affectis*, VI (Kühn, VIII, 423), cité par Gui de Chauliac, *Inventarium sive chirurgia magna*, ed. Michael Mc Vaugh, Leyde : Brill, 1997, VI, 1, 8, p. 305-306, sous un titre différent mais il s'agit bien du même texte : *Signa autem hominis mortui ex veneno sibi administrato habentur per Galienum in 6<sup>o</sup> Interiorum dum dicit* : « *Cum enim euchimo alicui natura et dietato secundum convenientem modum repentina supervenit mors, qualis in aliquo delicteriorum (id est venenosorum) farmacorum venire consuevit, deinde lividum, vel nigrum vel varium, vel deficiens, vel putrescens statim fetet, significatur quod venenum sumpsit* ».

<sup>22</sup> Rhazès, *Continens*, 35, 1, Venise, 1542, f. 492r puis 497r sqq.

<sup>23</sup> Averroès, *Tractatulus de venenis*, Milan, 1502, f. 98r. Passage concernant les effets des poisons agissant par forme spécifique. À noter que le traité de Maïmonide est pauvre en mentions de mutations chromatiques, s'attachant davantage aux couleurs des substances empoisonnées et au concept même de couleur comme signe constaté et perçu (II, 1, p. 147).

<sup>24</sup> Avicenne, *Canon*, Bâle, 1556, p. 912.

<sup>25</sup> Casini, *op. cit. supra* note 11, f. 34r et 66v.

poison<sup>26</sup>. Dans le *De morborum cognitione et curatione libri VII*, en fait le *Viatique* d'Ibn al-Jazzar que s'est approprié Constantin à la faveur de la traduction qu'il en a donnée, figurent des indications de changement de couleur chez les empoisonnés<sup>27</sup>. Très lu aussi, très sollicité, le *Compendium medicine* de Gilbert l'Anglais écrit vers 1240 fournit des indications identiques au moment de traiter des signes des poisons froids et des signes des poisons chauds : *de uno colore in alium mutantur* écrit-il à propos des victimes des seconds, *colores mutantur* à propos de celles des premiers<sup>28</sup>. Le *Lilium medicine* de Bernard de Gordon envisage vers 1304 la *permutatio colorum* au titre des *signa* que présente un empoisonné<sup>29</sup>.

Les lectures des auteurs de traités des poisons, beaucoup plus que leur expérience à cet égard, fournissent donc les données chromatiques de leurs écrits. En quoi consistent-elles ?

### Quel traitement des couleurs du corps dans les traités ? Observer, expliquer

Une bonne partie des auteurs comme Antonio Guaineri, dans son traité dédié au duc de Milan en 1422, se bornent à indiquer deux phénomènes se présentant sur le corps des empoisonnés<sup>30</sup>. C'est d'abord la *mutatio colorum*, à partir d'une « couleur naturelle » qui n'est jamais définie, sinon que c'est celle que donne la vie. Le poison provoque un processus de décoloration exprimé par diverses expressions (*alteratio colorum*<sup>31</sup>, *discoloratio corporis*<sup>32</sup>, *deperditio coloris*<sup>33</sup>, *turpitude coloris*<sup>34</sup>) parfois précisées en termes de pâlisement (*mutatio coloris in lividum*<sup>35</sup>), de blanchissement (*albificatio*<sup>36</sup>), de ternissement, d'obscurcissement ou d'assombrissement (*offuscatio*<sup>37</sup>), bref de perte d'éclat vital.

Le second phénomène observé est l'acquisition par le corps atteint de couleurs non corporelles. Elles se ramènent essentiellement à cinq : noir, rouge, blanc, vert et jaune, ces deux dernières couleurs étant selon M. Pastoureau associées par la culture médiévale au *venenum*<sup>38</sup>. Plus rare, le

<sup>26</sup> Voir Fr. COLLARD, « Poison et empoisonnement dans quelques œuvres médicales latines antérieures à l'essor des *tractatus de venenis* », in *Terapie e guarigioni*, dir. Agostino PARAVICINI BAGLIANI, Florence : Sismel, Ed. del Galluzzo, 2010, p. 363-393.

<sup>27</sup> Constantin l'Africain, *De morborum cognitione et curatione libri VII*, in *Opera omnia*, Bâle, 1536-1539, p. 153.

<sup>28</sup> Gilbert l'Anglais, *Compendium medicine*, Lyon, 1510, f. 350r.

<sup>29</sup> Bernard de Gordon, *Lilium medicine*, Lyon, 1550, I, 13, f. 50r.

<sup>30</sup> Antonio Guaineri, *Opus praeclarum*, Paris, 1525.

<sup>31</sup> Casini, *op. cit. supra* note 11, f. 94. Antonio Guaineri, *Opus praeclarum*, Paris, 1525.

<sup>32</sup> Marra, *op. cit. supra* note 15, f. 44r.

<sup>33</sup> *Ibid.* f. 45v.

<sup>34</sup> Cristoforo degli Onesti, *Problemata de venenis*, BnF, ms. lat. 6910, f. 99r. Le mot *turpitude* est employé au sens propre de souillure, entachement.

<sup>35</sup> Casini, *op. cit. supra* note 11, f. 78v.

<sup>36</sup> Degli Onesti, *op. cit. supra* note 34, f. 110v.

<sup>37</sup> Ardoini, *op. cit. supra* note 12, f. 33r.

<sup>38</sup> Michel PASTOUREAU, « La pomme antique et médiévale. Jalons pour une histoire symbolique », in *Le monde végétal. Médecine, botanique, symbolique*, dir. A. PARAVICINI BAGLIANI, Florence : Sismel, Ed. del Galluzzo, 2009, p. 285-329, part. p. 319 n. 109. Nous

violet ou plutôt le violacé, couleur prise par l'urine de qui a ingéré du lièvre marin, apparaît dans l'ouvrage de Casini<sup>39</sup>. Par ailleurs, les colorations consécutives à une *venenatio* empruntent aussi aux teintes caractérisant des substances : plombé (*plumbinus*) revient souvent (Pietro d'Abano, Casini)<sup>40</sup>, terreux aussi (Ardoini)<sup>41</sup>. Mais le nuancier est nettement moins élaboré que dans les traités des urines. Celui de Gilles de Corbeil distingue vingt teintes, nombre doublé au XV<sup>e</sup> siècle<sup>42</sup>. Le lexique chromatique reprend les termes répandus dans ce type d'écrits médicaux : *citrinitas*, *citrinus* se rencontrent fréquemment, davantage que *aureus*<sup>43</sup>. La polychromie est parfois constatée : rouge puis vert devient l'endroit piqué par une sauterelle, constate, dans ses *Problemata de venenis* de 1391, Cristoforo degli Onesti<sup>44</sup>. Casini fait pareillement passer la plaie par diverses couleurs avant un jaunissement général du corps<sup>45</sup>.

Précisément, ces constats s'appliquent soit au corps tout entier, *in toto corpore*, sous forme de décoloration globale ou de taches, soit à des endroits du corps (*membra*). Mais ils sont toujours externes et jamais internes, pour la bonne raison que les ouvrages se placent dans une perspective curative et non posthume. Des sources médico-judiciaires, en particulier des rapports d'autopsie qui se multiplient au XIV<sup>e</sup> siècle, présenteraient des données, mais elles ne trouvent guère d'échos dans les écrits sur les poisons<sup>46</sup>.

Les endroits principaux de (dé)coloration d'origine toxique sont, outre les zones par définition variables qui ont été mordues ou piquées en cas de venin animal, essentiellement situés au visage, soit la face en son entier, et cela concerne aussi celle de l'empoisonneur, érubescence ou pâlisante, on l'a dit, soit les yeux (observation la plus fréquente, valable à la fois en général et en particulier<sup>47</sup>), la langue<sup>48</sup>, les lèvres<sup>49</sup>, les dents<sup>50</sup>, ces deux

---

renvoyons à l'abondante production de l'historien qui s'est penché dans différentes études sur des couleurs particulières comme le bleu, le rouge, le vert, le noir.

<sup>39</sup> Casini, *op. cit. supra* note 11, f. 63.

<sup>40</sup> Abano, *op. cit. supra* note 10, ch. 15 (céruse); Casini, *op. cit. supra* note 11, f. 33r (litharge) : *color eius fit similis plumbo*.

<sup>41</sup> Ardoini, *op. cit. supra* note 12, f. 44v, parle de la *terreitas corporis* selon la tradition galénique transmise par Rhazès, *op. cit. supra* note 22, f. 497r, tradition affectant une couleur terreuse à qui a mangé grenouille ou crapaud.

<sup>42</sup> L. MOULINIER, *op. cit. supra* note 7, p. 148.

<sup>43</sup> Casini, *op. cit. supra* note 11, f. 63r pour ce dernier mot, f. 60v, 64v, 66r pour les autres.

<sup>44</sup> Degli Onesti, *op. cit. supra* note 34, f. 96r, repris par Ferrari, *op. cit. supra* note 13, f. 22v.

<sup>45</sup> Casini, *op. cit. supra* note 11, f. 95r : [...] *rubeus deinde procedit ad alios colores* [...]. Le corps entier se teinte à la fin de *citrinus color*.

<sup>46</sup> Par exemple, le rougissement des conduits digestifs dû à un échauffement des tissus ou le noircissement des organes dû à la coagulation du sang. Sur ces aspects, voir les analyses de Joseph SHATZMILLER, « The Jurisprudence of the Dead Body. Medical Practitioner at the Service of Civic and Legal Authorities », *Il cadavere, Micrologus*, 7, 1999, p. 223-230 ou Fr. COLLARD, « *Secundum artem et peritiam medicine*. Les expertises dans les affaires d'empoisonnement à la fin du Moyen Âge », in *Expertise et conseil au Moyen Âge*, Actes du 42<sup>e</sup> colloque de la SHMESP (Oxford, 2011), Paris : Publications de la Sorbonne, 2012, p. 161-173, *Id.*, « L'essor de la médecine judiciaire à la fin du Moyen Âge », in *La Médecine judiciaire d'hier à aujourd'hui : regards croisés*, dir. Sylvie HUMBERT, Philippe GALANPOULOS et Alexandre LUNEL, Bordeaux : LEH Edition, 2017, p. 15-32.

<sup>47</sup> Casini, *op. cit. supra* note 11, f. 56 ; Ardoini, *op. cit. supra* note 12, l. 5.

<sup>48</sup> Ferrari, *op. cit. supra* note 13, f. 58r.

derniers emplacements n'étant affectés d'une coloration caractéristique que par des poisons particuliers. À quoi s'ajoutent les ongles, comme le signale Conrad Vendl, auteur d'un traité composé en 1463 pour l'empereur Frédéric III de Habsbourg<sup>51</sup>.

À l'interface entre l'externe et l'interne, les sécrétions ou les excréments des *toxicati* se teintent aussi de couleurs notables. Les vomissures font assez souvent l'objet de remarques générales. Par exemple, dans les années 1330-1340, Berthold Blumentrost estime que certains poisons se reconnaissent à la couleur du vomi<sup>52</sup> et Pietro d'Abano applique cela à trois poisons minéraux particuliers<sup>53</sup>. Assez curieusement, comme réceptacle de teintes dues aux *venena*, l'urine ne tient pas une place aussi importante qu'on aurait pu l'imaginer. Guillaume de Marra s'attarde sur le noircissement des urines de qui a ingéré de la céruse<sup>54</sup>, Casini, on l'a vu, sur leur violacement. Mais il n'y a guère d'autres observations et l'uroscopie si propice à l'observation chromatique n'intervient guère dans nos textes. Cela pourrait s'expliquer, pour la période postérieure à l'irruption de la peste, par la proximité avec le poison dans laquelle les médecins tiennent cette maladie<sup>55</sup>, censée défier l'art uroscopique<sup>56</sup>. Mais ce n'est qu'une hypothèse.

Si beaucoup d'auteurs se contentent de décrire, une partie des écrits pris en compte fait suivre, en bonne méthode scholastique, les constats d'explications exposées sous forme de résolution de *dubia*. Cristoforo degli Onesti expose même l'ensemble de la *materia veneni* sous la forme aristotélicienne de *problemata* à traiter. Chez cet auteur, 12 des 68 problèmes traités, soit plus d'un sixième, font intervenir une dimension chromatique regardant le corps de l'empoisonné<sup>57</sup>. Chez Guillaume de Marra, celui de l'empoisonneur, plus précisément le *vultus toxicatoris*, fait l'objet d'un *dubium* spécial traité en fin d'œuvre : *quare ministri scienter presentantes venenum suis dominis solent erubescere vel palere* ? Le médecin explique à son lecteur Urbain V que la honte et la crainte teintent le corps. La honte le fait rougir car la nature essaie de cacher ce qui est honteux et elle envoie donc vers le visage une grande quantité d'esprit vital si bien que joues et

---

<sup>49</sup> Battista Massa, *Pro servanda salute de venenis*, Ferrare, BM, ms. 352, f. 51v.

<sup>50</sup> Marra, *op. cit. supra* note 15, f. 22r.

<sup>51</sup> Conrad Vendl, *De pestilentia et venenis resistendis*, Vienne, ÖNB, cod. 2304, f. 27r. La contribution de Mireille Ausêcache dans le présent ouvrage montre que la coloration des ongles comme signe d'empoisonnement figure dans les traités salernitains.

<sup>52</sup> Berthold Blumentrost, *Tractatus de cautelis venenorum*, ed. Konrad Goehl, « Berthold Blumentrosts Giftbüchlein *Tractatus de cautelis venenorum* neu gelesen », in *Editionen und Studien zur lateinischen und deutschen Fachprosa des Mittelalters, Festgabe für Gundolf Keil [zum 65. Geburtstag]*, Wurzburg : Königshausen & Neumann, 2000, p. 71-80, p. 75 : ch. 6, *De signis distinctionis venenorum : similiter per colorem vomitus cognoscuntur*.

<sup>53</sup> Abano, *op. cit. supra* note 10, ch. XVIII (cinabre, minium, lazurite) : *et in vomitu discernetur per colorem unumquodque ipsorum*.

<sup>54</sup> Marra, *op. cit. supra* note 15, f. 21r-22r.

<sup>55</sup> L'expression la plus parlante de cette proximité est la composition de traités doubles des poisons et de la peste (Guaineri, Vendl).

<sup>56</sup> L. MOULINIER, *op. cit. supra* note 7, p. 125 sqq.

<sup>57</sup> Degli Onesti, *op. cit. supra* note 34, 91r, 91v, 96r (deux problèmes chromatiques traités), 99r, 101v, 105r, 107r, 107v, 110r, 110v, 111v.

oreilles se teignent de rouge. La peur au contraire provoque un rappel de sang et d'esprit vital vers les parties centrales du corps, d'où le fait que ses extrémités, et principalement la face, en soient privées, perdant du même coup clarté et éclat<sup>58</sup>. Se manifeste ainsi une sorte de physiognomonie émotionnelle, particulière car occasionnelle<sup>59</sup>.

Mais la *ratio* ou *causa* des mutations chromatiques est exposée surtout à propos des empoisonnés, parfois de façon systématique comme chez Sante Ardoini. L'explication de base est que la *mortificatio* ou *corruptio* ou encore la *resolutio caloris inati* provoquée par le poison change la couleur du corps vivant<sup>60</sup>. Marra explique que la bonne couleur du corps suppose un bon sang et un bon souffle vital, faute de quoi le corps se décolore. Le noircissement des dents de qui a absorbé de la céruse vient du fait que ce poison froid éteint la chaleur qui les rendait éclatantes<sup>61</sup>. Le rougissement des yeux de qui a pris de l'opium ou de la mandragore provient de la *constrictionem cordis, pectoris et venarum* qui provoque un afflux de sang aux yeux<sup>62</sup>. Vendl rapporte la mutation chromatique des ongles à l'atteinte du cœur par le poison car ces extrémités procèdent de vapeurs cordiales affectées par l'empoisonnement<sup>63</sup>. Sont développées aussi des causalités liées à la complexion des poisons et à leurs effets sur les humeurs de la victime, humeurs à l'origine de la coloration des urines, s'accorde à dire la tradition uroscopique médiévale<sup>64</sup>. Ce sont aussi des agents colorants du corps en général. Le jaunissement des yeux a pour origine l'afflux de bile après absorption de fiel de léopard ou de poisson. Ardoini appelle cela *corruptio coloris sive icteritia*<sup>65</sup>. C'est aussi l'excès de bile jaune qui confère sa *citrinitas* au corps de qui a ingéré des grenouilles lacustres, estime Ferrari<sup>66</sup>.

---

<sup>58</sup> Marra, *op. cit. supra* note 15, f. 54v : *Quia dicebatur superius in capitulo de cautela perpendendi de presentia venenorum quod ministri conscii de veneno palescunt sive rubent et ideo queritur quare ministri scienter venenum suis dominis presentantes solent erubescere et pallere, dicendum quod hoc evenit quia solent verecundari vel timere. Si enim verecundant, tunc rubescunt cum sepe in verecundia rubor in facie producat, natura enim cupiens celare et pallescere illud de quo verecundatur, mittit ad faciem quantitatem spiritum copiosam, quare ipsa facies et specialiter gene et aures rubescunt. Si vero timeat cum in timore fiat revocatio sanguinis et spiritus per partes corporis extrinsecas et centrales tunc ipsa extrema et precipue facies sanguine et spiritu deprivantur quorum presencia reddebatur lucida ac clara...*

<sup>59</sup> La contribution de M. van der Lugt dans le présent volume montre que la coloration émotionnelle est un sujet abordé depuis longtemps et dans des textes très connus, comme l'*Ysagoge* de Johannitius traduit à la fin du XI<sup>e</sup> siècle.

<sup>60</sup> Casini, *op. cit. supra* note 11, f. 27v, 33r, 36r.

<sup>61</sup> Marra, *op. cit. supra* note 15, f. 22r : *incipit corpus dealbare cum bonus color non resultet nisi ex presencia boni sanguinis et spiritus lucidi atque clari in quibus maxime viget nostra caliditas... Dentes etiam nigrescunt propter mortificationem caloris naturalis in eis factam a prava frigiditate ceruse, unde spiritus in dentibus existentes mortificati et magnefacti a frigiditate reddunt dentes fulcos penitus ac nigros.*

<sup>62</sup> *Ibid.*, f. 33v puis 36r ; phénomène de la *regurgitacio sanguinis*.

<sup>63</sup> Vendl, *op. cit. supra* note 51, f. 27r.

<sup>64</sup> L. MOULINIER, *op. cit. supra* note 7, p. 142 : le lien entre humeurs et couleurs est indiqué comme « le principal fil rouge » de l'uroscopie médiévale.

<sup>65</sup> Ardoini, *op. cit. supra* note 12, IV, 15 et 17.

<sup>66</sup> Ferrari, *op. cit. supra* note 13, f. 39r : *humores grossi multiplicantur ex quibus accidit oppilatio in poro feleo et color fit citrinus quare cola expanditur ad exteriora.*

Ces explications physiologiques n'excluent pas le raisonnement analogique établissant un rapport entre la couleur de telle substance toxique et celle que prend tout ou partie du corps qui en est atteint. S'écartant des dires de Sante Ardoini, Battista Massa d'Argenta fait observer au duc de Ferrare en 1472 qu'absorber une grenouille lacustre fait verdier<sup>67</sup>. Prolongeant le constat de Pietro d'Abano selon qui le blanc de la céruse se retrouve dans les vomissures de qui en a absorbé<sup>68</sup>, degli Onesti en tire un *dubium* : pourquoi celui qui a pris du minium ou du cinabre rend-il une substance de la couleur de ces poisons<sup>69</sup>? Ferrari de Parme explique le blanchissement de la langue par sa porosité à la céruse<sup>70</sup>, d'autres le teint plombé d'un empoisonné au plomb par la couleur de celui-ci<sup>71</sup>. Cependant, ce mode de raisonnement assez simpliste atteint vite ses limites puisque la céruse est aussi censée noircir les dents<sup>72</sup> ainsi que les urines<sup>73</sup>.

### Utilité et finalité des mentions chromatiques

La couleur abonde dans les traités des urines car elle fait sens et œuvre ainsi au diagnostic, au pronostic et à la thérapeutique. Dans les *Giftschriften*, sa présence joue le même rôle de signe à mettre au service des patients, avant comme après l'empoisonnement.

La préservation est la raison d'être des passages sur l'érubescence ou la pâleur des empoisonneurs lors de la *praegustatio* : exposer le *canon in precognitione ministri qui cupit mortiferum potionem vel cibum exhibere* comme l'indique un traité anonyme conservé à Oxford<sup>74</sup>, fortement inspiré par celui de Guillaume de Marra, permet de donner au lecteur ou à ses serviteurs les moyens de prévenir une *toxicatio* et de rassurer ainsi le mangeur ou le buveur : si le poison est une arme occulte, le criminel qui l'emploie n'est pas invisible puisque l'empoisonneur se trahit par son teint. Bel optimisme démenti par tant de *venenationes* !

Les mentions concernant le corps de l'empoisonné visent à faciliter les soins à lui prodiguer, d'abord en identifiant un empoisonnement, ensuite en déterminant la substance qui en est l'origine et la gravité de l'atteinte subie. Le *De arte cognocendi venena* attribué à Arnaud de Villeneuve place bien la couleur des corps parmi les critères de reconnaissance et d'identification

<sup>67</sup> Massa, *op. cit. supra* note 49, f. 75r.

<sup>68</sup> Abano, *op. cit. supra* note 10, ch. 15, *ille sui data fuerit in potu cerussa patietur vomitum album ut cerussa...*

<sup>69</sup> Degli Onesti, *op. cit. supra* note 34, f. 112r ; la réponse donnée n'est pas d'une grande clarté, mais comme il s'agit de pigments, on peut comprendre qu'ils pigmentent aussi les vomissures par leur astringence.

<sup>70</sup> Ferrari, *op. cit. supra* note 13, f. 58r.

<sup>71</sup> Massa, *op. cit. supra* note 49, f. 51v ; degli Onesti, *op. cit. supra* note 34, f. 110r, explique la chose autrement, par la coagulation du sang.

<sup>72</sup> Abano, *op. cit. supra* note 10, ch. 15, éléments repris dans le traité de la peste et des poisons de Guaineri (*Opus praeclarum*, f. 241).

<sup>73</sup> Ferrari, *op. cit. supra* note 13, f. 58.

<sup>74</sup> *De curationibus venenorum assumptorum*, Oxford, Bodleian Library, Canon. Misc. 236, f. 7v.

d'une *venenatio*<sup>75</sup>, même si celle-ci partage des marqueurs chromatiques avec certaines fièvres, remarque Guillaume de Marra<sup>76</sup>. Concernant les poisons particuliers, la principale utilité des mentions de couleur est de permettre de remonter de la couleur observée à l'origine de la coloration, avec cette limite de la fréquente similitude chromatique de l'effet de poisons de complexion pourtant opposée, telle la rougeur des yeux. L'identification du poison par la couleur du corps qu'il a transformé, comme transmué, va déterminer le traitement à appliquer, si toutefois tout espoir n'est pas perdu. Sante Ardoini estime qu'une forte rougeur des yeux est signe de mort à venir<sup>77</sup>. Un siècle avant lui, Berthold Blumentrost écrit que si les yeux rougissent (*si oculi [...] rubent*), c'est un des pires signes (*pessima signa*) qui soient<sup>78</sup>. Toutefois, si la couleur aide au pronostic comme au diagnostic de l'empoisonnement, elle n'y contribue pas de manière massive, à cause des grandes incertitudes qu'elle présente.

Nul n'en fait un indice médico-légal, malgré la citation de Galien produite par Chauliac. On l'a dit, la perspective des auteurs est de sauver des vies, pas d'examiner des morts. Ce silence fait que les documents judiciaires qui incluent des rapports d'autopsie ne peuvent s'appuyer sur la production vénénologique de la fin du Moyen Âge. Ils regardent plutôt vers les œuvres générales de médecine antique ou arabe. Les archives laissées par le procès de Pierre Gerbais, trésorier de Savoie censé avoir empoisonné en 1375 le sire Hugues de Grammont<sup>79</sup>, comme celles de l'affaire Amédée VII en 1391<sup>80</sup> l'illustrent parfaitement. L'utilité des mentions de couleurs dans nos écrits n'est pas médico-légale.

## Conclusion

L'effet chromatique de l'empoisonnement semble un lieu commun à la fin du Moyen Âge. *Per totum corpus niger factus ac si venenum bibisset* écrit l'auteur lübeckois d'un traité de peste de 1411 à propos d'un médecin mort d'une overdose de thériaque<sup>81</sup>. La vénénologie médiévale accorde donc une certaine place à la question de la couleur des corps et en fait un problème à résoudre, ainsi qu'une donnée à utiliser pour prévenir comme

<sup>75</sup> Ps. Arnaud de Villeneuve, *De arte cognoscendi venena*, Genève, 1498, f. 57v.

<sup>76</sup> Marra, *op. cit. supra* note 15, f. 22r.

<sup>77</sup> Ardoini, *op. cit. supra* note 12, l, 5.

<sup>78</sup> Blumentrost, *op. cit. supra* note 52, p. 75.

<sup>79</sup> Salima MOYARD, *Crime de poison et procès politique à la Cour de Savoie. L'Affaire Pierre Gerbais (1379-1382)*, Lausanne : Cahiers lausannois d'histoire médiévale 44, 2008, p. 430 : l'état du sire de Grammont est très précisément décrit *ante* et *post mortem* dans le 20<sup>e</sup> article de l'enquête : parmi les *signa* soumis à la science des médecins, il y a la couleur des ongles, mains, bouche, lèvres, et dents.

<sup>80</sup> Le praticien Homebon, interrogé dans le cadre de l'enquête ouverte à la suite du décès d'Amédée VII, s'appuie sur Galien (*De interioribus*), peut-être d'après Gui de Chauliac (voir *supra* note 21), pour dire que le verdissement ou le noircissement d'un cadavre signent un empoisonnement (Giovanni CARBONELLI, *Gli ultimi giorni del conte rosso e i processi per la sua morte*, Pignerole : Rossetti, Fiocchini e C., 1912, p. 243).

<sup>81</sup> *Pestschriften aus den ersten 150 Jahren nach der Epidemie des schwarzen Todes*, ed. Karl Sudhoff, *Archiv für Geschichte der Medizin*, 2, 1909 à 17, 1925, ici tome 11, 1919, p. 156.



pour guérir la *toxicatio*. Mais les traités étudiés ne se prêtent pas, comme les traités des urines chers à L. Moulinier, à une sémiologie chromatique élaborée : on ne connaît nulle roue des couleurs données ou enlevées par le poison comme il a existé des roues des urines. Par ailleurs, malgré les origines stellaires prêtées aux propriétés des poisons agissant par forme spécifique<sup>82</sup>, les théories très répandues d'un Guillaume l'Anglais qui rapprochait couleurs des urines et position des astres influençant les humeurs, elles-mêmes responsables de la coloration des urines<sup>83</sup>, ne se retrouvent pas dans nos écrits. Nulle explication astrale n'est donnée à la *mutatio coloris* provoquée par un *venenum*, même dans les sommes des plus savants docteurs.

En vérité, la dimension chromatique de l'effet des poisons sur les corps présente sans doute trop d'incertitudes pour occuper une place centrale dans les *Giftschriften*, dont le second essor, après 1348, intervient en pleine phase de doute sur l'interprétation de la couleur des urines des pestiférés. Le poison teinté, certes, comme le dit un sermon de carême de Bernardin de Sienne<sup>84</sup>. Mais la sémiologie des couleurs qu'il donne reste sommaire, fragile et peu opérationnelle. Des experts de la faculté de médecine de Paris invités en 1394 à déterminer, à partir de l'examen du sang d'un patient, si celui-ci, comme il le croit, a été empoisonné, déclaraient : « [...] il n'est pas a plain traictié es livres de medecine comment on peust certainement congnoistre s'aucune personne est empoisonnée par l'inspection de son sang seulement »<sup>85</sup>. De fait, l'hématoscopie chromatique n'apparaît pas dans nos écrits. Pour pallier cette lacune, ni l'inspection du teint ni l'observation de la couleur des urines ne sont convoquées par nos mires démunis. C'est qu'en la matière, ils estiment sans doute que les *Giftschriften* ne leur seront d'aucun secours.

---

<sup>82</sup> Sur la forme spécifique, voir Nicolas WEILL-PAROT, *Points aveugles de la nature. La rationalité médiévale face à l'occulte, l'attraction magnétique et l'horreur du vide (XIII<sup>e</sup>-milieu du XV<sup>e</sup> siècle)*, Paris : Les Belles Lettres, 2013, et Joël CHANDELIER, « Théorie et définition des poisons à la fin du Moyen Âge », in *Le poison et ses usages dans l'Occident médiéval*, dir. Fr. COLLARD, *Cahiers de Recherches Médiévales*, 17, 2009, p. 23-38.

<sup>83</sup> L. MOULINIER, *Guillaume l'Anglais, le frondeur de l'uroscopie médiévale (XIII<sup>e</sup> siècle), édition commentée et traduction du De urina non visa*, Genève : Droz, 2011, voir ch. 8 de l'œuvre de Guillaume, *De colore et substantia urine*, p. 163-166. L. Moulinier a toutefois repéré au moins deux manuscrits où le traité de Guillaume figure en compagnie de textes vénénologiques : Vienne, ÖNB, cod. 5207 (avec l'opuscule de Gregorius Verdenatus) ; Oxford, Canon. Misc. 46 (avec le traité de Pietro d'Abano).

<sup>84</sup> Bernardin de Sienne, *Sermons de Carême*, in *Opera omnia*, Paris, 1635, sermon XV de la 6e férie après le dimanche de Carême, p. 533: *Habet enim venenum duplex significatum: uno modo idem est quod virus ; alio modo idem est quod tinctura.*

<sup>85</sup> AnF, Parlement criminel, X<sup>2</sup>A 12, 11 juillet 1394, f. 213v.

## TABLE DES MATIÈRES

|   |     |
|---|-----|
| AVANT-PROPOS .....  | 5   |
| <b>PREMIÈRE PARTIE : Les sens de la couleur : approches chromatiques du corps et de ses fluides</b>   |     |
| Isabelle BOEHM, « La couleur du corps chez Galien. Coloration naturelle et couleurs modifiées dans la polychromie du vivant » .....   | 11  |
| Mireille AUSÉCACHE, « Une sémiologie salernitaine haute en couleurs » .....   | 23  |
| Laurence MOULINIER BROGI, « La couleur des urines et la mémoire de l'eau : autour de Michel Savonarole » .....  | 35  |
| Maaïke van der LUGT, « Les couleurs de la peau dans les commentaires sur l' <i>Isagoge</i> de Johannitius (XII <sup>e</sup> -XIII <sup>e</sup> siècle) » .....                        | 49  |
| Franck COLLARD, « Les couleurs du poison. La (dé)coloration des corps dans les écrits de vénénologie du Moyen Âge latin » .....   | 67  |
| Joëlle RICORDEL, « La couleur de la peau : auxiliaire dans le diagnostic des maladies selon Avicenne » .....  | 79  |
| Sarah PECH-PELLETIER, « Les couleurs de l'allaitement dans les traités médicaux espagnols des XVI <sup>e</sup> et XVII <sup>e</sup> siècles » .....                                   | 91  |
| Ivan RICORDEL, « Pertinence des manifestations colorées du corps comme indices d'empoisonnement pré- ou <i>post-mortem</i> » .....  | 103 |
| <b>DEUXIÈME PARTIE : Couleurs, maladies, tempéraments, affects</b>  |     |
| Alessia GUARDASOLE, « La λεύκη chez Galien et les médecins byzantins » .....  | 121 |
| Johan PICOT, « La palette chromatique de la lèpre dans les sources du tribunal de la Purge (XV <sup>e</sup> -XVI <sup>e</sup> siècles) » .....  | 135 |
| Bertha GUTIÉRREZ-RODILLA, « Les causes d'une couleur : la Peste noire » .....   | 151 |
| Elisabeth BELMAS, « Toxicité, maladies professionnelles et couleur de peau à l'époque moderne (XVI <sup>e</sup> -XVIII <sup>e</sup> siècles) » .....                                  | 161 |
| Antoine PETIT, « Changer de couleur. Une histoire de la Dépigmentation Volontaire » .....   | 177 |
| Vivien LONGHI, « Les couleurs du corps chez Platon : dignité ou indignité du teint ? » .....  | 191 |
| Anne-Marie FAVREAU-LINDER, « La gamme chromatique de la lâcheté dans les traités physiognomoniques grecs » .....  | 203 |
| Laëtitia MARCUCCI, « Couleurs et émotions dans la physiognomonie des XVI <sup>e</sup> et XVII <sup>e</sup> siècles » .....  | 219 |
| <b>TROISIÈME PARTIE : Imaginaire, symbolique et représentations chromatiques du corps</b>   |     |
| Thierry BARDINET, « Les couleurs du mal et de la maladie : pratiques magiques et examens cliniques chez les médecins de l'Égypte des pharaons » .....                                 | 233 |
| Evelyne SAMAMA, « Constance, l'empereur "verdâtre" : couleur, santé et pouvoir » ...  | 241 |
| Myriam ROLLAND-PERRIN, « Sublime clarté de la chevelure médiévale » .....   | 253 |
| Iris NAGET, « Le Prince malade : couleur et symbolique du corps royal dans les chroniques (XI <sup>e</sup> siècle- XIII <sup>e</sup> siècle) » .....                                  | 261 |
| Stanis PEREZ, « "Incarnats merveilleux". Teint, couleur de peau et discours symbolique chez les souverains français d'Ancien Régime (XVI <sup>e</sup> -XVIII <sup>e</sup> s.) » ..... | 271 |
| Agnès ROUVERET, « Représenter le corps souffrant : couleur, peinture et sculpture dans l'Antiquité classique » .....  | 281 |
| Marie ASCHEHOUG-CLAUTEAUX, « La couleur du mal : le lien entre la couleur et le statut du corps dans l'image médiévale (X <sup>e</sup> - XII <sup>e</sup> siècle) » .....             | 297 |

|   |     |
|---|-----|
| Cristina MARINAS, « Les couleurs du corps malade dans la peinture espagnole<br>du Siècle d'Or » .....   | 313 |
| Catherine VÉRON ISSAD, « Les couleurs du corps féminin entre vice, vertu et<br>maladie dans la peinture des Pays Bas à l'époque moderne » ..... | 325 |
| Résumés français et anglais .....   | 341 |
| Bibliographie sommaire .....  | 353 |
| Index <i>auctorum operumque</i> .....   | 355 |
| Index <i>nominum</i> .....  | 361 |
| Index <i>verborum potiorum</i> .....  | 365 |
| Table des matières .....  | 369 |